



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

EDF

Question écrite n° 75433

Texte de la question

M. Nicolas Dupont-Aignan appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur le sort de la centrale thermique EDF d'Aramon. Inaugurée en 1974, cette centrale devait fermer à l'horizon 2023, ce qui permettait aux salariés et aux élus gardois d'anticiper des solutions alternatives d'emploi, d'économie locale et de fiscalité. L'annonce brutale à la fin de l'année 2014 de la fermeture du site en 2016 au motif du coût de son exploitation a scandalisé les interlocuteurs locaux du dossier, évincés de toute concertation ou information préalable par EDF. Il lui demande si, en sa qualité d'actionnaire majoritaire d'EDF, le Gouvernement est prêt à entendre l'inquiétude des 200 salariés et sous-traitants de la centrale d'Aramon et à surseoir à sa fermeture tant qu'un véritable plan de redynamisation économique de ce bassin de population n'aura pas été mis sur pied.

Texte de la réponse

La centrale au fioul d'Aramon exploitée par EDF a cessé son activité en avril 2016. Les prévisions de RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité, montrent que le système électrique possède d'importantes marges jusqu'en 2020, même avec un arrêt de l'ensemble des centrales au fioul d'EDF. Cette situation de surcapacité conduisait depuis plusieurs années à une production extrêmement limitée de la centrale d'Aramon, qui ne fonctionnait quasiment plus que pour réaliser les essais permettant de démontrer sa disponibilité et ne pouvait plus amortir ses coûts fixes. Dans ce contexte économiquement difficile pour l'ensemble des énergéticiens européens, et pour EDF en particulier, la décision de l'entreprise de fermer la centrale d'Aramon était justifiée. Au-delà de l'accompagnement de ses personnels, EDF a mis en place un accompagnement de ses sous-traitants vers d'autres activités du groupe, notamment les activités nucléaires des sites voisins de Marcoule et du Tricastin. Par ailleurs, la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, a demandé à EDF, dès l'annonce de la fermeture, d'engager un plan de revitalisation ambitieux et rapide, qui s'intègre dans les orientations de la transition énergétique vers la croissance verte. Des activités de production d'énergie renouvelable ainsi que de production de combustibles solides de récupération sont ainsi envisagées. Le Gouvernement sera attentif à la réalisation de ces projets et à l'accompagnement du territoire.

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Dupont-Aignan](#)

Circonscription : Essonne (8^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 75433

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Environnement, énergie et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 mars 2015](#), page 1615

Réponse publiée au JO le : [4 octobre 2016](#), page 7985